

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

12 septembre 2011 /

- **Autorisation du programme:** Assemblée générale du 24 juin 2011
- **Titres concernés:** Actions ordinaires
- **Nombre d'action détenue avant mise en oeuvre du programme:** Aucune
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé:** 10 % soit 778 479 actions
- **Prix maximum d'achat:** 2 Euros
- **Objectifs par ordre de priorité décroissant:**
 - > L'annulation des actions dans la limite de 10% du capital social par période de 24 mois ;
 - > La remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe dans la limite de 5% du capital social ;
 - > L'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- **Durée du programme:** 18 mois à compter de l'assemblée générale du 24 juin 2011 soit jusqu'au 24 décembre 2012.

Bilan du précédent programme de rachat

- Le précédent programme de rachat d'action a été mis en oeuvre après autorisation de l'assemblée générale mixte du 24 juin 2010.
 - La société ne détenait aucune action au 24 juin 2010 et au 24 juin 2011.
 - Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres actions de 24 juin 2010 au 24 juin 2011 :
 - **Acquisitions:** 842 615 actions
 - **Cessions:** Aucune
 - **Annulations:** 842 615 actions
-